

# L'année du Parc

Une année d'activité du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises



Le siège du PNR  
à la ferme d'Icart



Les premiers produits  
marqués PNR



Des paysages  
sans publicité

Le compte-rendu d'activité annuel du  
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

2011

# Compte-rendu d'activité annuel du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises 2011

## SOMMAIRE

Objet et portée de la Charte - les engagements <i>Réf. Charte Article 1.1</i>	3
Le Syndicat mixte de gestion du PNR <i>Réf. Charte Article 1.4</i>	3
Améliorer la connaissance des Pyrénées Ariégeoises <i>Réf. Charte Article 2</i>	4
Organiser les complémentarités entre les différentes structures <i>Réf. Charte Article 3.1</i>	5
Compléter l'ingénierie du Syndicat mixte <i>Réf. Charte Article 3.2</i>	5
Communiquer pour aider à mieux agir <i>Réf. Charte Article 4.1</i>	5
S'engager à des échanges réguliers avec les habitants <i>Réf. Charte Article 4.2</i>	8
Mettre en œuvre au sein du Parc le principe d'amélioration continue du développement durable <i>Réf. Charte Article 4.4</i>	9
Créer la Maison du Parc <i>Réf. Charte Article 4.5</i>	9
Encourager les acteurs économiques à entrer dans une démarche de qualité territoriale <i>Réf. Charte Article 5.2</i>	10
Prendre appui sur la marque Parc <i>Réf. Charte Article 5.4</i>	10
Promouvoir l'expérimentation et l'innovation <i>Réf. Charte Article 6</i>	11
Maintenir des paysages vivants et identitaires <i>Réf. Charte Article 7.1</i>	11
Préserver et valoriser le patrimoine naturel <i>Réf. Charte Article 7.2</i>	13
Introduire une gestion responsable et partagée de l'eau à l'échelle des bassins versants <i>Réf. Charte Article 7.3</i>	15
Faire reconnaître le patrimoine bâti et archéologique et lui donner vie <i>Réf. Charte Article 7.4</i>	15
Dynamiser et structurer les filières agricoles et agroalimentaires <i>Réf. Charte Articles 8.1</i>	16
Mieux valoriser le bois et ses filières <i>Réf. Charte Article 8.3</i>	17
Accroître la reconnaissance de la forêt et du bois en tant que ressource <i>Réf. Charte Article 8.3.1</i>	17
Mobiliser et valoriser le bois en intégrant les diverses fonctions de la forêt <i>Réf. Charte Article 8.3.3</i>	17
Développer l'utilisation et la transformation locales du bois <i>Réf. Charte Article 8.3.5</i>	18
Promouvoir et accompagner le développement des énergies renouvelables <i>Réf. Charte Article 8.5.5</i>	18
Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable <i>Réf. Charte Article 8.4</i>	18
Développer une filière Energie autour d'un Plan stratégique local <i>Réf. Charte Article 8.5</i>	19
Maîtriser les flux des déchets et réduire leur impact <i>Réf. Charte Article 8.6</i>	20
Maîtriser les flux des déchets et réduire leur impact <i>Réf. Charte Article 8.6</i>	20
Stimuler l'adaptation des comportements <i>Réf. Charte Article 4.1.2</i>	20
Conforter la structuration, la valorisation et la promotion des activités liées à des savoir-faire locaux <i>Réf. Charte Article 8.7</i>	20
Stimuler et accompagner la réalisation de documents de planification et d'urbanisme <i>Réf. Charte Article 11.2</i>	21
Concilier les usages de l'espace <i>Réf. Charte Article 13.3.3</i>	21
Conforter la coopération avec les acteurs extérieurs <i>Réf. Charte Article 14</i>	22

### 2011, le PNR dans ses murs

Depuis mars, l'équipe technique du SMPNR est regroupée à la Ferme d'Icart, à Montels, dans des locaux illustrant les vocations du PNR : mise en valeur du patrimoine, promotion des usages du bois, valorisation des ressources et savoir-faire locaux, économies d'énergies et énergies renouvelables, etc.

Contacts : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège



La Ferme d'Icart

### 4 nouvelles fiches-conseil "La transcription de la Charte dans..."

En 2011, 4 nouvelles fiches ont été réalisées : "Concevoir sa maison" et "Restaurer sa maison dans les Pyrénées Ariégeoises", "Jardinons responsable" et "Quelques clés pour concevoir votre clôture". Elles s'ajoutent aux 2 déjà dis-

ponibles depuis 2010, "Les haies mélangées" et "La publicité". Les thématiques ont été choisies par les élus de la commission GEP (cf. p 4). Les fiches sont conçues avec le concours technique du CAUE, de la DDT, de la DREAL...

Distribuées aux communes et aux partenaires, elles sont disponibles en libre accès sur le site internet du PNR. Trois autres fiches sont prévues pour 2012.

Contact : Audrey Duraud

### Les avis du Parc

Le SMPNR siège dans différentes instances pour faire valoir les dispositions de sa Charte : il est ainsi membre de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, de la Commission en charge de préparer la révision du schéma départemental des carrières et de la Commission départementale d'orientation agricole.

Il est également consulté pour avis simple sur

différents dossiers : études et notices d'impact, certains plans et schémas touristiques, cynégétiques, piscicoles..., documents d'urbanisme...

En 2011, le SMPNR a préparé et rendu de nombreux avis sur le projet de déviation de Prat-Bonrepaux, un renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière à Mercenac, un projet de parc photovoltaïque à Campagne-

sur-Arize, un projet de renouvellement de transformateurs électriques à Tarascon-sur-Ariège, la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité, la charte signalétique du département de l'Ariège et un deuxième avis sur la liste de classement de cours d'eau.

Contacts : Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Sophie Séjalon

## Le Syndicat mixte de gestion du PNR Réf. Charte Article 1.4

### La vie du Syndicat mixte de gestion

Le rythme des réunions a prolongé celui instauré en 2009 et 2010. Le Comité syndical s'est réuni 4 fois, le 11 février à Cos, le 20 mai à Ercé, le 23 septembre à Alos et le 9 décembre à Baulou et a pris 37 délibérations. Ces réunions sont un moment de prises de décisions, d'information sur les avancées

des projets ainsi que d'appels à candidatures auprès des communes du PNR pour les nouvelles actions.

Dans l'intervalle des réunions du Comité syndical, le Bureau s'est réuni 5 fois à Montels à la ferme d'Icart, le 31 janvier, le 28 mars, le 29 juin, le 12 octobre, le 14 septembre et le 28

novembre, prenant 51 délibérations.

L'ensemble de ces réunions a été consacré au programme d'actions, au budget, aux conventions, à l'achat et à l'aménagement des bureaux à Montels...

Contacts : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège, Camille Jaudin

### Les relations avec la Région Midi-Pyrénées

Le Syndicat mixte s'est très fortement investi en 2011 aux côtés de la Région afin de mieux organiser leurs relations techniques et financières, notamment au sein de l'Inter Parcs

de Midi-Pyrénées avec les 3 autres PNR. Il a notamment participé à un audit des PNR de Midi-Pyrénées, œuvré à l'élaboration d'un protocole et d'une fiche de suivi financier

et participé à de nombreuses réunions de calage.

Contacts : Matthieu Cruège, Camille Jaudin

### Les relations avec l'Etat

Le Syndicat mixte et l'Etat, par l'entremise notamment du Sous-Préfet de Saint-Girons, se sont attachés à parfaire leurs relations. Des réunions de calage et d'information réci-

proques, tout au long de l'année, ont permis de fluidifier la circulation de l'information et d'améliorer la complémentarité des actions. Elles facilitent la mise en œuvre, par l'Etat,

des engagements souscrits par lui au sein de la Charte du PNR.

Contacts : Matthieu Cruège, Sophie Séjalon

## Des commissions actives

Les 4 commissions mises en place au sein du SMPNR depuis 2009 ont été réunies régulièrement.

**La commission Gestion de l'Espace et des Patrimoines (GEP)**, sous la présidence de Daniel Cuminetti, Maire de Rabat-les-Trois-Seigneurs, s'est réunie à 4 reprises pour travailler sur la rédaction des fiches "La transcription de la Charte dans...", la préparation du concours Prairies fleuries 2011, l'extension de la Charte forestière, l'inventaire des constructions utilisant du bois, la réintroduction du Bouquetin des Pyrénées, l'inventaire

du patrimoine arboré remarquable... Elle a également été informée du suivi des fonds d'aide "petit patrimoine" et "points noirs paysagers".

**La commission Relations Extérieures et Communication (REC)**, sous la présidence de Thierry Portet, délégué de Gestis, s'est réunie à 7 reprises pour travailler sur la Marque Parc, la communication, la signalétique routière, le programme Pyrénées Partagées, l'examen d'une convention avec l'Education Nationale, les actions menées avec les futures Maisons du Parc...

**La commission Finances et Affaires Internes (FAI)** s'est réunie 2 fois sous la présidence de Rolande Sassano, Conseillère régionale, pour étudier le budget primitif 2011 et son exécution, préparer le compte administratif 2010, le programme d'actions 2011, la mise en œuvre du logiciel Eva, le financement des emplois du Syndicat...

*Contacts : Julien Ait El Mekki, Céline Arilla, Yannick Barascud, Matthieu Cruège, Charles de Kergariou, Audrey Duraud, Camille Jaudin, Laure Letard, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Charles Tartarin, Julien Viaud*

## La "Convention territoriale" du PNR en application

La convention territoriale du PNR, opérationnelle depuis janvier 2010, permet le financement par l'Europe, l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et le Département de l'Ariège, de projets contribuant à la mise en œuvre de la Charte du PNR, portés par des maîtres

d'ouvrage divers : collectivités, associations, entreprises... 2 programmations de dossiers ont eu lieu en 2011 et ont donné lieu à autant de Comités Territoriaux de Pilotage organisés par le SMPNR. Les chargés de mission du Syndicat ont assuré l'instruction des dossiers.

Par application des conventions entre le SMPNR et les 3 Pays qui le concernent, signées à l'automne 2009, le SMPNR a également participé aux réunions des Comités Territoriaux de Pilotage de chacun des Pays.

*Contacts : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège*

## Améliorer la connaissance des Pyrénées Ariégeoises Réf. Charte Article 2

### La base de données SIG complétée

La base de données du Système d'Information Géographique du SMPNR a été alimentée grâce aux données collectées et produites ou lors de partenariats tel celui noué avec la DDT (documents d'urbanisme numérisés...).

*Contacts : Sophie Séjalon*

### Le suivi du glacier du Valier

Seul glacier des Pyrénées Ariégeoises, le glacier d'Arcouzan est peu connu. Pour produire un bulletin de santé du glacier, le SMPNR et les Amis du Parc ont organisé fin septembre une sortie de deux jours, qui a mobilisé 18 personnes et servi à monter sur place plus de 60 kilos de matériel de mesure. Les mesures et observations faites sur les lieux ont permis de disposer d'un état précis du glacier : 369 mètres de longueur, 55 % de pente moyenne, 1,86 hectare de superficie... Les mesures seront renouvelées pour connaître les dynamiques d'évolution du glacier.

*Contact : Matthieu Cruège*



*Le glacier d'Arcouzan*

### Maîtriser l'impact des "taillis à courte rotation"

Les taillis à courte rotation sont destinés à produire de la biomasse pour la filière papetière ou pour l'énergie. Leur mise en place pose pourtant questions. Le SMPNR a sollicité des étudiants de la licence "Gestion et aménagement des espaces montagnards et pastoraux" pour réaliser une étude et confronter les approches des différents acteurs concernés. De cette étude, il ressort que l'implantation de taillis à courte rotation dans le PNR n'apparaît pas cohérente avec la Charte du Parc, que ce soit vis-à-vis de la préservation des terres agricoles ou de la valorisation de la ressource forestière. L'étude est téléchargeable sur le site du SMPNR.

*Contact : Elodie Roulier*



*Plantation d'eucalyptus*

### Des partenariats structurés

La structuration des partenariats est un objectif permanent du SMPNR. Déployant leurs efforts dans les mêmes directions, le SMPNR et l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) ont réalisé en 2011 un travail afin de structurer leurs collaborations.

Parallèlement, dans le cadre d'une formation ADEPFO d'accompagnement stratégique de l'ANA-CPIE de l'Ariège, un travail commun a été conduit en vue d'élaborer une convention-cadre de partenariat. Enfin, le SMPNR, le service Urbanisme-Habitat de la DDT et son

architecte-conseil se sont réunis à plusieurs reprises afin de dégager des éléments de doctrine et de pratique partagés et de définir un plan d'actions commun pour la qualité architecturale.

*Contacts : Matthieu Cruège, Sophie Séjalon*

### Suivi d'opérations et programmes

A l'invitation des divers partenaires, le Syndicat mixte a participé à divers réseaux, travaux, études et projets. Ces participations ont concerné à divers titres les dossiers suivants : Assises Nationales du Développement Durable, Conseil de développement du Pays Couserans, Réseau rural régional, point foncier Couserans, documents d'objectifs Natura 2000 (Vallée de l'Isard, Mont Valier, chars de Moulis, Queirs du Mas-d'Azil, Salat),

Schéma régional écologique coanimé par la Région et l'Etat, réseau Inter Parcs de Midi-Pyrénées, réseau Inter Parcs Massif, Fédération des Parcs, Plantes messicoles, opération Ecovar de revégétalisation de sites dégradés, plantes exotiques envahissantes, réseau des SIGistes animé par la DDT, Plan national d'actions pour le Desman, Plan régional d'actions pour les chiroptères, projet RIDER porté par le Pays Couserans, AG des fores-

tiers privés de l'Ariège, Territoires Educatifs, Charte des Manifestations vertes de l'Agence de Développement Touristique de l'Ariège, commission randonnée du groupement des OT du Couserans, Agenda 21 du LEP Camel, etc.

*Contacts : Julien Ait El Mekki, Céline Arilla, Yannick Barascud, Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Julien Viaud*

## Compléter l'ingénierie du Syndicat mixte Réf. Charte Article 3.2

### Une ingénierie structurée

L'équipe technique du Syndicat mixte a connu divers mouvements en 2011 et a été portée de 13,5 à 14,5 ETP (Equivalents Temps Plein) au 31 décembre. William Arial, chargé de mission Patrimoine naturel a été remplacé par

Julien Ait El Mekki. Séverine Blanc, chargée de l'inventaire des activités et de la Marque Parc sur les prestations touristiques, a mis fin à sa mission à l'automne. Enfin, Charles de Kergariou a rejoint le SMPNR en qualité

d'architecte dans le cadre du programme de consultance architecturale (Cf. p 16).

*Contacts : Matthieu Cruège, Camille Jaudin*

### Des agents formés en permanence

Le SMPNR a poursuivi son effort de formation de ses agents, avec 125 journées de formation (9,5 par agent en moyenne) en 2011. Ces journées recouvrent des actions de formation continue, technique ou méthodologique proposées par le Centre National de la Fonc-

tion Publique Territoriale, des séminaires de formation organisés par la Fédération des Parcs et concernent également des formations d'intégration en cas de réussite aux concours de la Fonction Publique Territoriale. En 2011, les agents du Syndicat mixte ont

également pu bénéficier de 3 demi-journées de formation collective au "web collaboratif" dispensées par l'ARDESI.

*Contacts : Matthieu Cruège, Camille Jaudin*

## Communiquer pour aider à mieux agir Réf. Charte Article 4.1

### Les deuxièmes Portes-ouvertes du Parc

Le SMPNR a proposé le 26 septembre ses deuxièmes "Portes ouvertes sur le Parc!". Cette journée a offert à plus de 150 personnes un éclairage sur l'activité du PNR et sur quelques-uns des projets qu'il a aidés ou permis de réaliser : découverte d'une démarche d'économie d'énergie à Campagne-sur-Arize, de la résorption des panneaux publicitaires à Pailhès, du concours Prairies fleuries et de l'inventaire des zones humides à Surba, d'un bénéficiaire de la Marque Parc à Génat pour ses "produits à base de fruits, fleurs ou plantes"...

*Contact : Matthieu Cruège*

Produits Marque Parc



## Le PNR dans la presse

L'hebdomadaire "La Vie" a attribué au département de l'Ariège le premier prix dans le classement annuel des départements écologiques. Le PNR figure en très bonne place dans les arguments présentés par la rédaction de l'hebdomadaire pour justifier sa sélection.

Plusieurs pages lui sont consacrées. Par ailleurs, les relations avec la presse locale ont été poursuivies en 2011 : La Dépêche, la Gazette Ariégeoise, AriègeNews, le Journal de l'Ariège, l'Ariégeois Magazine, Radio Transparence, Radio Couserans, Radio Oxygène,

Radio Montallou, La Locale ... 4 conférences de presse ont été organisées. Plus de 271 articles ont eu pour objet le Syndicat mixte et les actions qu'il met en œuvre.

Contacts : Céline Arilla, Valérie Coffi, Matthieu Cruège

## La "Lettre aux partenaires"

Deux numéros de la "Lettre aux partenaires" sont parus en 2011. Au printemps, la qualité de nos paysages et les actions menées par le SMPNR pour les préserver ont été mises en avant. Le 14<sup>ème</sup> numéro, à l'été, a eu pour thématique ; "Le PNR, pour relocaliser l'éco-



nomie". Editée à 7 500 exemplaires, la Lettre est diffusée de manière ciblée sur la base du fichier contacts du Syndicat mixte ainsi que par dépôt dans les principaux lieux d'accueil du public.

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège

## Un site internet de plus en plus fréquenté

Le nouveau site Internet du PNR a désormais 2 ans et les statistiques de fréquentation ne cessent de progresser.

En 2011, il a accueilli plus de 33 000 visiteurs soit une augmentation d'un tiers par rapport à 2010. 145 800 pages ont été téléchargées (soit 25% de plus qu'en 2010). En moyenne, un visiteur visite 4,4 pages.

Le site est très régulièrement mis à jour et complété par les services du SMPNR. La bibliothèque de documents, consultée

par près de 7000 visiteurs, est régulièrement alimentée.

Les pages les plus consultées sont dans l'ordre décroissant la page d'accueil avec les actualités (32 000 visites), la page sur le plan de Parc interactif (16 000 visites) et la page "découvrir le Parc" (9 000 visites).

33 500 documents ont été téléchargés, soit 4 fois plus qu'en 2010 ! Les documents les plus téléchargés sont les lettres du Conseil scientifique, les fiches conseils "transcription de la

Charte dans..", le compte-rendu d'activité 2010 et la liste des hébergements Terre et Nature.

Les sites de la Fédération nationale des PNR et d'AriègeNews sont ceux qui ont amené le plus de visiteurs sur celui du PNR. 812 personnes se sont abonnées à la newsletter du Parc qui les informe de l'actualité et des animations proposées, tous les 15 jours environ.

Contacts : Valérie Coffi, Sophie Séjalon

## Interventions et présentations

Des interventions visant à expliquer le PNR ont été réalisées devant des groupes d'élèves divers : groupes d'étudiants en voyages d'études dans le Parc, LEP Camel à Saint-Girons, Lycée Agricole de Pamiers, cursus universitaire de Foix, etc.

Le SMPNR a également participé aux "Journées Jeunes Consommateurs" organisées par l'ADEIC 09 (Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur), auprès de publics scolaires. En partenariat avec la Chambre d'Agriculture

de l'Ariège, il a assuré des interventions sur les produits locaux, les produits de qualité et la consommation locale et de saison auprès de 17 classes, soient près de 300 écoliers, collégiens ou lycéens.

Contacts : Céline Arilla, Julien Viaud

## 62 animations pour Pyrénées Partagées 2011

Les 62 sorties ou animations découverte, organisées en concertation avec les différents partenaires locaux, ont été pour le Syndicat mixte une bonne occasion de restituer le résultat de ses travaux et partenariats directement au public. La brochure Pyrénées Partagées a ainsi rassemblé cette année des animations organisées par le SMPNR, ainsi qu'une trentaine d'animations organisées par 15 des partenaires du SMPNR. Plus de 2600 personnes ont ainsi pu participer à ces rencontres conviviales avec les Pyrénées Ariégeoises. Retour sur quelques animations :

### Animations patrimoine bâti

Le SMPNR et le CAUE de l'Ariège ont organisé

4 nouvelles sorties sur le thème du patrimoine bâti de village, en avril à Campagne sur Arize et à Ustou, en septembre à Alas et au Bosc. Grâce au concours des communes qui ont diffusé les cartons d'invitation dans les boîtes à lettres de chaque foyer, 115 personnes ont été sensibilisées à la préservation de l'identité architecturale de nos villages.

### Conférence sur les vieilles forêts

Claude Berducou, membre du Conseil scientifique du PNR, et son collègue Laurent Larrieu ont proposé une conférence sur les vieilles forêts pyrénéennes en avril à Miglos, qui a accueilli 65 personnes.

Contacts : Audrey Duraud, Sophie Séjalon



### **“Fabriqué près de chez vous !”**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le SMPNR a organisé des manifestations “Fabriqué près de chez” vous ! 2 animations ont eu lieu en 2011, visant à développer les liens entre producteurs et consommateurs par l'organisation de marchés locaux et d'animations associées. En mai à Auzat, la manifestation était co-organisée avec la Mairie d'Auzat. En juillet, la manifestation a été co-organisée avec l'association “Festival Chasse Pêche en Séronais”.

Contact : Julien VIAUD

### **Les Rendez-vous des cimes, dans les refuges**

Ces soirées en refuges gardés se sont déroulées en diaporamas ou soirées contées sur des thèmes variés et ont permis à près de 200 personnes de mieux connaître l'environnement des refuges, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ces rendez-vous ont été organisés par la LPO pour le réseau Pyrénées Vivantes et le SMPNR, avec l'Association des Gardiens de Refuge des Pyrénées et l'Agence de Développement touristique de l'Ariège.

Contact : Céline Arilla

### **L'estivale du Casseur d'os**

4 ans après sa première édition, l'Estivale du Casseur d'os a fait son retour dans le Haut-Couserans et s'est invitée dans le Biros. Plus de 1500 personnes ont pu voir des expositions consacrées au Gypaète barbu et aux grands rapaces des Pyrénées Ariégeoises, au Château de Seix et aux Thermes d'Aulus. 400 personnes ont participé aux différentes animations proposées : 12 randonnées animées par les Accompagnateurs en montagne du Couserans et des acteurs de la préserva-

tion du Gypaète (ONF, naturalistes, ONCFS, Fédération pastorale, éleveurs ...), 4 soirées contées ou cinéma, 5 apéros pastoraux et 4 ateliers créatifs.

Cette manifestation a été organisée par la LPO pour le réseau Pyrénées Vivantes et le SMPNR avec leurs partenaires, les offices de tourisme du Haut-Couserans et du Biros, la communauté de communes du canton d'Oust, la commune de Sentein et l'ANA-CPIE de l'Ariège.

Contact : Céline Arilla



Les Rendez-vous des cimes, dans les refuges

## **Réalisation de formations**

Le SMPNR a conduit à partir de septembre, un programme de journées de formations, principalement destiné aux bénéficiaires de la Marque Parc, aux hébergeurs Terre et Nature ainsi qu'aux offices de tourisme. Gratuites, mobilisant des intervenants qualifiés, elles répondent à des attentes formulées par des professionnels et des partenaires techniques. Pour la saison 2011-2012, 13 sessions ont été programmées : économies d'énergie, éco

conduite, entretien biologique des espaces verts, connaissances naturalistes diverses... Une formation obligatoire pour tous les prestataires marqués est notamment consacrée à “Découvrir le Parc et comprendre le fonctionnement du SMPNR”.

Par ailleurs, cette année encore, les services du SMPNR ont été largement sollicités pour intervenir en formation d'acteurs locaux et/ou de partenaires. Ainsi, ils sont intervenus

pour former des professeurs des écoles à la forêt sur le sentier de découverte de Sainte-Croix-Volvestre, les services de Police de l'Etat sur l'application de la réglementation relative à la publicité dans le PNR, ainsi que les animateurs des accueils de loisirs du Parc...

Contacts : Céline Arilla, Sophie Séjalon, Julien Viaud

## **Les “Eco-Ecoles” du Parc**

Le Syndicat mixte et l'ANA-CPIE de l'Ariège ont continué l'animation de la démarche collective “Eco-Ecole”. 14 écoles ont adhéré à la démarche Eco-Ecole, dont 4 pour la première année (Auzat, Vicdessos, Soueix et

La-Bastide-de-Sérou). Ce sont au total près de 1050 élèves répartis dans 47 classes qui ont donné vie à ce programme et ont été sensibilisés à la préservation de l'environnement. Parmi les projets menés, celui de l'école de

Lescure a participé de l'animation de la voie verte aménagée par le Conseil Général. Un sentier botanique y a été inauguré en juin, par les enfants, enseignants, parents et élus.

Contact : Céline Arilla

## **Un parcours éducatif pour les collégiens de Saint-Girons**

Le SMPNR, le collège de Saint-Girons et la LPO pour le réseau Education Pyrénées Vivantes ont signé une convention de partenariat pour réaliser une opération expérimentale de “Parcours éducatif”. L'objectif est de per-

mettre aux élèves d'acquérir, pendant les 4 années de collège, une connaissance de leur territoire et une sensibilisation à sa gestion et à sa protection. Depuis la rentrée 2011, toutes les classes de 6<sup>ème</sup> bénéficient de 6

demi-journées d'intervention, dont 1 sortie accompagnée, avec les techniciens agréés coordonnés par le SMPNR, la LPO Pyrénées Vivantes et l'ANA-CPIE de l'Ariège.

Contact : Céline Arilla

## **Des livrets pour les refuges gardés de montagne**

Afin de valoriser les refuges gardés de montagne et leurs sentiers d'accès en tant que lieux de découverte et d'interprétation des patrimoines montagnards, le SMPNR a pour-

sui son travail en collaboration notamment avec l'ONF pour la réalisation de 5 livrets pour les refuges des Estagnous, de l'Etang d'Araing, du Pinet, de Bassiès et de l'Etang

Fourcat. 2011 a permis de réunir les acteurs concernés et de démarrer la rédaction des livrets en vue d'une livraison en 2012.

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège

## L'association des Amis du Parc

L'association des Amis du PNR des Pyrénées Ariégeoises est une association d'habitants et d'usagers créée en 2007, partenaire du Syndicat mixte.

Elle participe à l'élaboration, à l'animation et au développement des activités économiques, culturelles et environnementales. Elle œuvre à la préservation et à la valorisation du patrimoine et apporte son concours dans les relations interrégionales et internationales notamment transfrontalières. Elle réunit aujourd'hui plus de 180 adhérents (particuliers et associations) répartis sur tout le PNR et même au-delà.

Depuis 3 ans, l'association fonctionne en commissions pour répondre au mieux aux grands objectifs fixés depuis sa création.

Commission animations : les Amis ont organisé une quinzaine d'animations dans le cadre du programme Pyrénées Partagées (balades gourmandes, géologie, visites d'estives, stage pierres sèches, rencontre transfrontalière...)

Commission communication : gestion et vie du site internet ([www.amis-pnr-ariege.org](http://www.amis-pnr-ariege.org)), publication de "l'écho des amis".

Commission patrimoine : restauration et valorisation du petit patrimoine bâti en pierres sèches (orris, cabanes, sources en montagne)

L'association participe également à diverses réunions, commissions, manifestations mises en place par le SMPNR ou d'autres instances (rencontres inter-parcs, scientifiques, transfrontalières ; comités de pilotage ; commissions REC, GEP, Maisons du Parc, participation à l'opération glacier du Valier...).

Le Syndicat Mixte s'attache à faciliter et épauler le fonctionnement et l'activité de l'association. Une convention entre les deux structures a été reconduite en 2011 afin de préciser les modalités de collaboration et de soutien (logistique et financier) apporté par le SMPNR.

Fin août, une centaine de personnes était présente au port de Bouët, au-dessus d'Auzat pour une rencontre avec la délégation du Parc naturel de l'Alt Pirineu.

Cette première journée avait pour objet de remémorer les nombreux échanges qui existaient entre les "voisins" ariégeois et la Vall Ferrera.

A plus de 2 500 mètres d'altitude, la toponymie des lieux témoigne toujours des importants échanges que cette frontière naturelle accueillait. En effet l'un des replats en bordure du sentier qui mène au port de Bouët, côté catalan, s'appelle "lo mercat" (le marché).

L'ascension est plus ardue côté français puisqu'il faut compter avec 1 000 mètres de dénivelé depuis la vallée de Soulcem et environ quatre heures de marche. Tous les randonneurs furent récompensés par la dégustation de produits locaux (confitures et fromages ariégeois, charcuterie et ratafia catalans ...) le tout au son de l'accordéon.

La réussite de cette journée est à mettre au crédit des différentes structures : pour le versant français, les membres de l'Association des Amis du Parc, l'équipe du SMPNR ainsi que la municipalité d'Auzat. Côté catalan, l'équipe du Parc naturel de l'Alt Pirineu, l'association pour le patrimoine de la Vall Ferrera, la municipalité d'Alins et la EMD d'Areu.

Les participants ont émis le souhait unanime de renouveler cette rencontre, de la pérenniser et de réunir encore plus de participants l'année prochaine.

Contact : Céline Arilla



Rencontres transfrontalières





## Mettre en œuvre au sein du Parc le principe d'amélioration continue du développement durable Réf. Charte Article 4.4

### Mise en place de l'évaluation

2011 est l'année de la mise en place opérationnelle du logiciel EVA. L'équipe technique du Syndicat a été formée pendant 2 jours en janvier par SITER, le concepteur du logiciel.

Ainsi chaque agent maîtrise ce logiciel d'évaluation et le renseigne de façon régulière afin de rassembler toutes les informations qui permettent d'évaluer l'action du Syndicat

mixte et la mise en œuvre de la Charte. 2012 sera l'année où les premières analyses significatives pourront être éditées.

*Contacts : Camille Jaudin, Sophie Séjalon*

## Créer la Maison du Parc Réf. Charte Article 4.5

### Le siège administratif du Syndicat mixte à la Ferme d'Icart à Montels

Démarré courant octobre 2010, le chantier du siège administratif du PNR a été livré en mars. Ce sont environ 230 m<sup>2</sup> qui ont ainsi été aménagés et équipés : le résultat aboutit à des fonctionnalités adaptées pour accueillir la quinzaine d'agents du SMPNR ainsi que plusieurs stagiaires, dans un lieu valorisant les savoir-faire et diverses essences de bois locaux. L'inauguration a eu lieu le 25 juillet en présence de personnalités dont le Président du Conseil Régional, Martin Malvy, d'élus et partenaires du PNR, d'habitants... Un partenariat avec le Festival de Saint-Lizier et du Couserans a permis aux 350 participants d'assister à un concert du violoncelliste Dimitri Maslennikov. Une exposition de peintures de Jacqueline Besche et Brigitte Georgé a également été proposée.

*Contacts : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège*



### Le réseau des "Maisons du Parc" en devenir

Le Syndicat mixte a intensifié et accéléré les réflexions en vue de créer, à terme, le réseau des Maisons du Parc dans ses fonctions d'accueil et d'information du public. Il a mis pour cela en place une formation-action ADEPFO qui a permis d'asseoir la réflexion sur un groupe formé par des

gestionnaires et responsables de sites d'accueil du public du PNR. Trois réunions d'une journée ont permis de poser les bases du partenariat et d'adopter les principes et valeurs communs aux sites du futur réseau. Elles ont été suivies d'un voyage d'étude de 2 jours en septembre dans les Alpes puis d'une série de

8 entretiens sur sites avec les gestionnaires afin de structurer des accords de coopération. L'action doit se poursuivre en 2012, en premier lieu par la réunion du Comité de Pilotage de la formation.

*Contacts : Céline Arilla, Isabelle Cambus, Matthieu Cruège*

## Faire du Syndicat mixte une structure exemplaire en matière de démarche de qualité Réf. Charte Article 5.1

### Conduite éco-responsable et autres pratiques

Le Syndicat mixte applique des pratiques éco-responsables dans sa propre activité, intégrant en particulier le choix des matériels et fournitures dans le cadre des règles relatives aux marchés publics ; la dématérialisation, le plus souvent possible ; la consultation systématique et le recours dès que possible aux compétences, producteurs et savoir-faire locaux ; la veille méthodologique et la formation du personnel ; la mise en place du suivi des déchets et des consommations de carburant depuis 2010 ainsi que des critères

d'achats de fournitures de bureau éco-responsables.

Fin 2011, les agents du SMPNR ont suivi une formation à la conduite éco-responsable pour réduire les consommations de carburant et les émissions de gaz à effet de serre engendrées par leurs déplacements. Une convention de partenariat a été signée avec la DDT de l'Ariège pour mettre à disposition du SMPNR le simulateur de conduite éco-responsable Nomad de la Préfecture de l'Ariège. Pour chaque agent, les consommations et les

émissions ont été comparées entre les deux exercices de simulation réalisés. La réduction de leurs émissions est de 40 g de CO<sub>2</sub> / km, en moyenne, soit une diminution de presque 30%!

Sur la base de cette expérience, le PNR mettra en place des sessions de formation à l'éco-conduite auprès de ses partenaires : les bénéficiaires de la Marque Parc, les hébergeurs Terre et Nature, les offices de tourisme...

*Contacts : Isabelle Cambus, Luce Rameil*

## “L'éco-golf” de l'Ariège

Depuis mars 2009, le SMPNR appuie le Golf club de l'Ariège pour entrer dans une démarche d'éco-golf, intégrant notamment un objectif de progrès environnemental.

En 2011, un chef de projet Eco-golf a été recruté dans le cadre d'un partenariat financier associant le Conseil général, propriétaire du site, le SMPNR, l'Etat, le Golf club de l'Ariège, la commune de La-Bastide-de-Sérou et la Communauté de communes du Séronais qui porte l'emploi ainsi créé. Le SMPNR cofinance l'action. La prise de fonctions du chef de projet a eu lieu à l'automne 2011.

Contacts : Matthieu Cruège, Sophie Séjalon



Restauration de la mare du golf

## Eco-responsabilité des collectivités

Suite au diagnostic réalisé par le SMPNR en 2009 auprès de la commune de Seix pour entrer dans une démarche Zéro pesticides, l'accompagnement de la commune se poursuit pour mettre en place un suivi des zones à entretenir par des méthodes alternatives au désherbage chimique.

Le SMPNR réalisera une enquête auprès de ses collectivités sur leurs pratiques et leurs besoins en accompagnement pour entrer dans une démarche éco-responsable. Au terme de cette enquête, un programme d'actions sera proposé, afin d'obtenir un réseau de collectivités éco-responsables du PNR. Un stage sera proposé en 2012 sur cette thématique.

Contact : Luce Rameil

## Des manifestations écoresponsables dans le PNR

Devant la demande croissante d'un accompagnement technique du SMPNR par les organisateurs de manifestations sportives, il a été décidé de signer une convention tripartite (organisateur-SMPNR et ADT) qui stipule que la structure organisatrice s'engage à réduire l'impact de la mani-

festation sur l'environnement, à favoriser les retombées économiques locales et à développer le lien social. En signant cette convention, elle s'engage à respecter la charte “manifestations vertes” de l'ADT. En contrepartie de cet engagement, le SMPNR propose un appui sur le plan technique et matériel, exclusivement

destiné aux manifestations se déroulant en espaces naturels. L'ADT apporte son concours en termes de communication et de formation. 9 manifestations ont été concernées par cette opération en 2011.

Contact : Sophie Séjalon, Luce Rameil

## Prendre appui sur la marque Parc Réf. Charte Article 5.4

### 2011, l'année des premiers produits Marque Parc

#### Des produits marqués ...

2011 a été l'année officielle de lancement de la Marque “Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises”.

Les “produits à base de fruits, fleurs ou plantes” (confitures, jus, sirops, gelées, sorbets, compotes, eaux de vie...) ont constitué la première gamme de produits marqués. Dans un premier temps, 5 producteurs ont intégré la démarche inaugurée en février lors d'une réunion du Comité Syndical. Ce réseau atteint 15 producteurs fin 2011.

Parallèlement, d'autres dossiers de marquage ont été déposés et acceptés en 2011 par la Commission Nationale de la Marque Parc : les produits “Vins” et “Miels et produits de la ruche” ; les savoir-faire “Métiers manuels du bois” et “Vannerie” ; les accueils “Itinérance en milieu naturel” et “Hébergements : gîtes et chambres d'hôtes”.

Les marquages “Miels et produits de la ruche” et “Métiers manuels du bois” ont été inaugurés lors de la réunion du Comité Syndical en décembre. Au 31 décembre, 6 apiculteurs et 3 artisans du bois en bénéficiaient. Les audits d'agrément pour les 24 autres apiculteurs

candidats se poursuivront début 2012.

Pour les gîtes et chambres d'hôtes, un appel à candidature a été ouvert en fin d'année 2011. Une quarantaine de propriétaires, représentant 53 hébergements, a postulé. Une inauguration des premiers hébergements marqués est prévue en 2012.

Dans le cadre de la mise en place de la Marque pour les produits “Vins”, un audit viticole a été réalisé, par un technicien de la Chambre d'Agriculture de l'Aude, sur le vignoble du Domaine du Sabarthès, à Montégut-Plantaurel. Ses conclusions et le programme d'actions seront présentés en début d'année 2012.

Par ailleurs, d'autres dossiers de marquage seront étudiés et déposés en 2012. Un travail exploratoire visant à étudier les possibilités de développement de la Marque Parc pour tous les produits issus de farines de céréales (pains, pâtisseries, biscuits, millas...) a notamment été lancé fin 2011, pour des conclusions prévues au printemps 2012.

#### ... et un accompagnement des bénéficiaires.

Une étude visant à réaliser un premier bilan qualitatif de l'impact de la Marque Parc et à

bâtir une stratégie collective de promotion/commercialisation a été confiée à un groupe d'étudiants de l'Université de Foix (CETIA – Licence 3 “Tourisme et Développement”). Les conclusions de ce travail seront livrées au printemps 2012.

Du point de vue promotionnel, le SMPNR a commencé à développer une communication globale pour valoriser les produits et services marqués. La liste et les coordonnées de tous les bénéficiaires de la Marque et la liste des points de vente sont disponibles sur le site Internet du PNR, ainsi que les cahiers des charges. A chaque nouveau lancement de gamme, la rubrique “actualités” du site met en avant les nouveaux produits ou services marqués.

Le SMPNR a acheté la quatrième de couverture et 2 pages intérieures du supplément estival édité par La Gazette Ariégeoise, diffusé gratuitement à plusieurs milliers d'exemplaires, notamment dans les offices de tourisme. Des outils signalétiques de publicité sur lieu de vente ont été réalisés et mis à disposition des professionnels et distributeurs de la Marque Parc, permettant au consommateur de

repérer plus facilement les produits marqués : autocollants, affiches, logos sur les produits, ruban d'emballage et de décoration... Plusieurs communiqués de presse ont été diffusés auprès des médias locaux et des reportages radio, Internet, et presse ont régu-

lièrement été réalisés. 4 producteurs bénéficiaires de la "Marque Parc" ont bénéficié du stand du PNR pour exposer gratuitement et vendre leurs produits dans le cadre de la Foire Exposition, à Saint Giron, en juin 2011.

Enfin, André Rouch, Président du SMPNR, siège depuis le début de l'année à la Commission Nationale de la Marque Parc de la Fédération des PNR, commission dont il est devenu Vice-président en septembre.

Contact : Laure Letard, Julien Viaud

## Promouvoir l'expérimentation et l'innovation Réf. Charte Article 6

### 2011, une année dense en actions pour le Conseil Scientifique

En 2011, le Conseil Scientifique s'est réuni à trois reprises : en mai, en août et en novembre. Il a notamment organisé les troisièmes Rencontres scientifiques du PNR.

Il a édité sa deuxième publication, une lettre retraçant en 4 pages l'état de la connaissance sur le site des quiès du Tarasconnais en matière de géologie, d'histoire et de préhistoire, d'écologie ou encore d'usages. Editée à 8000 exemplaires et très appréciée, elle est disponible sur le site Internet du Parc et dans les offices de tourisme. En outre, le Conseil Scientifique a été sollicité pour la première fois pour émettre un avis sur le schéma départemental cynégétique, sur le schéma départemental des carrières ainsi que sur la problématique des gaz de schiste.

Contact : Sophie Séjalon



### Les troisièmes Rencontres scientifiques du PNR

Afin de faire connaître les travaux des membres de son Conseil Scientifique et les actions qu'ils mènent sur les Pyrénées Ariégeoises, le SMPNR a organisé ses troisièmes Rencontres scientifiques.

Le vendredi 15 octobre, un colloque s'est déroulé à Saint-Giron autour d'une dizaine d'in-

terventions, de la projection d'un film et de 6 débats avec la salle ; le matin autour de la restitution des travaux réalisés par le Conseil scientifique et l'après-midi sur le thème "Urbanisme et habitat : formes passées et contemporaines". Le lendemain, des ateliers de terrain ensoleillés ont eu lieu au Bout du Touron, à

Ganac, sur les thèmes des formes urbaines, du pastoralisme, de la géologie, de la faune et de la flore. Au total, 130 personnes ont participé et ont exprimé un bon niveau de satisfaction.

Contact : Sophie Séjalon

## Maintenir des paysages vivants et identitaires Réf. Charte Article 7.1

### Chartes architecturales, urbanistiques et paysagères

Une sortie visant à faire connaître les principes et préconisations de la Charte architecturale et paysagère de la Barguillère-Prayols-Montoulieu a été organisée au Bosc, en partenariat avec le CAUE et la commune. Elle a réuni 45 participants en septembre, pour la plupart habitants de la commune. L'exposition sur la charte architecturale et paysagère, réalisée en 2007, a été mise à la disposition des habitants, à la Mairie.



Le SMPNR a également participé aux réunions concernant la Charte Architecturale et Paysagère du Pays des Portes d'Ariège. Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle concerne le territoire de l'Arize, engagé dans une démarche de PLU intercommunal.

Contacts : Audrey Duraud, Sophie Séjalon

### Enquête sur le patrimoine arboré

Une enquête auprès des communes du Parc a été réalisée en 2011, pour inventorier le patrimoine arboré remarquable existant et recenser les projets des communes en matière de préservation ou de restauration de ce patrimoine. Peu de communes ont répondu, la majorité ne paraissant pas sensibilisée à ce sujet. L'étude réalisée montre cependant qu'il existe un enjeu important : les essences plantées ne sont souvent pas adaptées à leur environnement, en particulier en termes de place disponible, et peuvent également avoir été mal implantées. En raison peut-être de ces mauvais choix initiaux, la taille de ces arbres est très souvent excessive et brutale, provoquant des blessures et un vieillissement prématuré de la plupart des arbres d'alignement et de jardins publics. La question du renouvellement de ces plantations se posera donc dans un futur proche. La globalité de l'étude est téléchargeable sur le site internet du PNR.

Contact : Elodie Roulier



Allée de platanes

## Le fonds d'aide pour la résorption des points noirs paysagers

Depuis novembre 2009, le Syndicat mixte met en œuvre un fonds d'aide à la résorption de points noirs paysagers, grâce au concours financier de la Région. En 2011, 4 communes (Cadarcet, Cescau, Eycheil, Saint-Lizier) ont fait

appel aux services du SMPNR pour en bénéficier, portant le nombre total de projets à 214. 25 visites sur site ont été faites avec le SICTOM du Couserans, le CAUE et le CG, donnant lieu à 48 fiches de recommandations. 47 projets ont

été déposés à la Région, 21 sont en cours de réalisation et 4 ont été réceptionnés.

Contact : Audrey Duraud

## En 2011, une action spécifique sur les zones d'activité

Le SMPNR a accompagné le Pays Couserans et Ariège Expansion dans le cadre du projet RIDER visant à améliorer la qualité de la Zone industrielle de Lorp-Sentaraille. Pour cela, il a mobilisé le fonds d'aide régional pour la résorption des points noirs. Un fil conducteur a été défini en concertation avec les entreprises de la ZI visibles de-

puis la D117 : planter des haies et barder en bois imputrescible les bâtiments. Le SMPNR a demandé au CAUE de l'Ariège de réaliser des fiches de recommandations par entreprise, qui proposent des simulations paysagères. Fin 2011, 3 entreprises ont déposé un dossier de demande de subvention : 2 pour des plantations de haies et une pour un bardage bois du

bâtiment et une meilleure intégration de son enseigne.

Parallèlement, le SMPNR participe au Comité de suivi "paysage" de la future zone d'activité de Prat-Bonrepaux. Il a notamment participé à la rédaction du cahier des charges paysager de la zone.

Contact : Sophie Séjalon

## L'affichage publicitaire mis en conformité

L'année des 2 ans du PNR marquait la date à partir de laquelle l'ensemble des annonceurs publicitaires devait être en conformité avec la loi. Sur un PNR, cela signifie supprimer tout affichage publicitaire et mettre en conformité les préenseignes en supprimant toutes celles qui ne sont pas autorisées par le Code de l'Environnement. Pour cela, le SMPNR a travaillé en collaboration avec les services de l'Etat (Sous-Préfecture de Saint-Girons, DREAL, DDT et Gendarmerie) à partir du diagnostic réalisé en 2010. Au total, plus de 150 panneaux publicitaires et 55 pré-enseignes ont été supprimés.

Une fiche "La transcription de la Charte dans..." dédiée à la signalétique et la publicité a été diffusée en 500 exemplaires au début de l'année 2011. Une réunion a également été organisée avec la CCI à Saint-Girons pour expliquer la démarche aux présidents des associations de commerçants et artisans.

Contact : Sophie Séjalon

L'exemple le plus emblématique du rond point de Kercabanac où 20 panneaux se superposaient.



## Un accompagnement des communes pour la mise en place d'une signalétique de qualité

Parallèlement à la suppression de la publicité, le SMPNR accompagne les communes et Communautés de communes qui le souhaitent dans la mise en œuvre d'une signalétique de qualité, alternative aux pré-enseignes.

Pour cela, il a accompagné la commune de Moulis pour la réalisation d'un Relais informa-

tion services et celle de Lorp-Sentaraille pour la réalisation de son schéma de signalétique, qui devrait voir le jour en 2012.

Il a également répondu à de nombreuses autres sollicitations (commune de La-Bastide-de-Sérou, Communautés de communes du canton d'Oust, du Massatois, du Pays d'Auzat-

Vicdessos...): certaines d'entre elles devraient déboucher sur des actions concrètes en 2012, en lien avec la Charte sur la signalisation d'intérêt local du Département.

Contact : Sophie Séjalon

## Un projet interparcs pyrénéens sur les entrées de bourg

Dans le cadre de la convention qui les lie, les SMPNR des Pyrénées Catalanes et des Pyrénées Ariégeoises ainsi que le Parc national des Pyrénées se sont associés pour travailler sur le thème des paysages, et plus particulièrement sur la problématique des entrées de bourg.

En 2011, un groupement de bureaux d'étude spécialisés dans l'architecture et le paysage a été recruté. La mission, qui a débuté en août, s'appuie sur un diagnostic des entrées de 25 bourgs par Parc. Elle conduira à



un observatoire des paysages, hébergé sur le site internet du PNR des Pyrénées Catalanes. Un guide de bonnes pratiques sera réalisé à l'intention des élus et techniciens aménageurs pour la valorisation et/ou l'aménagement des entrées de bourg.

Un questionnaire a également été envoyé aux maires et délégués des communes concernées ainsi qu'aux habitants de ces mêmes communes. Au total, 115 personnes y ont répondu.

Contact : Sophie Séjalon

## Les points de vue panoramiques “mis en boîte”



La Charte du PNR identifie, dans le Plan du Parc, 38 “Points panoramiques remarquables à conserver et à valoriser en priorité”. Le SMPNR a fait réaliser en 2011, par un professionnel, une campagne de couverture photo-

graphique de ces sites, au long des 4 saisons. Cet état des lieux lui permet de disposer d'un état initial de la situation et permettra d'assurer un suivi de l'évolution des points de vue ces prochaines années, afin de décider des

actions à conduire site par site. Il sera également le support d'actions de communication et de valorisation de ce patrimoine remarquable : publications, animations, etc.

Contact : *Matthieu Cruège, Sophie Séjalon*

## Préserver et valoriser le patrimoine naturel Réf. Charte Article 7.2

### L'inventaire des zones humides se termine

Après l'hiver, les prospections de terrain ont recommencé au mois de mai 2011 et se sont prolongées jusqu'en octobre sur la zone de piémont et dans les fonds de vallées de montagne. En tout, ce sont 880 km<sup>2</sup> qui ont été parcourus sur 2 ans. Cet inventaire a permis de recenser plus de 1080 zones humides, couvrant une superficie de 400 ha. Les 3/4 de ces zones humides sont des prairies agricoles, le reste étant composé de forêts marécageuses, de ripisylves et de landes. Les secteurs présentant les plus grandes superficies de zones humides sont les vallées du Baup et de l'Artillac entre Montjoie-en-Couserans et Castelnau-Durban.

Les agents de l'ONF ont inventorié une vingtaine de zones humides dans les forêts de basse altitude bénéficiant du régime forestier.

Contact : *Julien Ait El Mekki*

### Natura 2000 sur 4 grottes du PNR

L'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) relatif aux 4 grottes à chauves-souris classées en sites Natura 2000 sur le PNR (grottes de Tourtouse, de Malarnaud, du Ker de Massat et d'Aliou) poursuit son avancée.

2011 a vu la présentation de l'état des lieux concernant la faune et les habitats naturels d'intérêt communautaire. Les enjeux sur chacun des sites ont également été identifiés grâce à des groupes de travail. Le comité de pilotage a validé ces éléments en décembre et a défini les objectifs de conservation à décliner sous la forme d'un programme d'actions. L'ensemble du document doit être finalisé début 2012.

Contacts : *Yannick Barascud, Sophie Séjalon*

### Un plan d'actions sur les espaces naturels du Plan de Parc

L'objectif de ce plan d'actions est de maintenir le bon état de conservation des milieux naturels remarquables identifiés dans le Plan de Parc.

En 2011, grâce au soutien financier du Conseil régional et de l'Union européenne, le Conservatoire Départemental des Espaces Naturels

de l'Ariège (ANA-CDENA) a mené pour le SMPNR des études naturalistes sur un ensemble de sites reconnus pour la valeur écologique de leurs pelouses sèches : Pech d'Unjat, Pech de la Bouyche et Pouch Gariné, Tuc de Montcalivert, buttes féodales de Montorgueil, de Montoulieu, de Seignaux et d'Arignac. Ces

études doivent aboutir à des plans de gestion définissant les actions à engager à partir de 2012 pour préserver ces sites, en concertation avec les communes, les propriétaires et les éleveurs concernés.

Contacts : *Julien Ait El Mekki, Sophie Séjalon*

### Etude et mise en valeur de la forêt de Sainte-Croix Volvestre

Les recherches entamées sur la sapinière de Sainte-Croix-Volvestre se poursuivent. Des prélèvements d'ADN ont été réalisés dans 51 sapinières françaises et sont actuellement en cours d'analyse par le Conservatoire Génétique des Arbres Forestiers de l'ONF et l'INRA d'Avignon. Leurs résultats devraient être connus début 2012 et devraient révéler si notre sapinière a des particularités génétiques par rapport aux autres sapinières pyrénéennes, qui pourraient expliquer son implantation à basse altitude.

Une nouvelle balade contée dans la forêt avec Olivier de Robert a été organisée fin octobre et a rassemblé plus de 60 personnes. Les guides d'exploration, édités pour accompagner le sentier de découverte mis en place par l'ONF en 2011, ont été vendus par l'office de tourisme de Sainte-Croix-Volvestre. La plaquette de présentation du sentier a été rééditée à 5000 exemplaires.

Contact : *Elodie Roulier*



Balade contée

### La Trame verte et bleue

Le SMPNR met en place un programme sur la biodiversité au travers de la Trame verte et bleue. Les quatre PNR de Midi-Pyrénées se sont associés pour y travailler ensemble, en cohérence avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) copiloté par la Région et la DREAL Midi-Pyrénées.

L'élaboration d'une carte d'occupation du sol commune aux 4 PNR, au 1/25 000, a été amorcée, qui est le préalable indispensable à l'identification des Trames vertes et bleues. Sur cette base, les 4 PNR de Midi-Pyrénées déposeront en 2012 un dossier visant la cartographie de la Trame écologique du PNR.

Elle permettra de préserver voire restaurer les fonctionnalités écologiques des écosystèmes et prendre en compte la biodiversité dans les politiques publiques d'aménagement.

Contacts : *Yannick Barascud, Sophie Séjalon*

## Gypaète barbu : Casseur d'os en Biros

Le SMPNR a participé à la préservation du couple de Gypaètes barbues et de leur petit né en 2011, aux côtés de ses partenaires, la commune de Sentein, l'association Transhumances en Biros, l'office de tourisme du Biros, l'ONF et la LPO pour le réseau Pyrénées Vivantes. Un accord entre les parties a permis

que l'organisation de la fête de la Transhumance puisse se dérouler sans perturber la reproduction du couple. Les participants ont été sensibilisés par 2 panneaux d'information et la présence des agents sur le terrain.

Faisant suite à une demande des partenaires locaux, une étude de la fréquentation du site

a été réalisée, pour en mesurer l'impact sur la faune sauvage. Un salarié de la LPO et un stagiaire ont été présents sur le site durant 4 mois, pour des résultats disponibles en 2012.

*Contacts : Céline Arilla, Sophie Séjalon*

## La restauration du bouquetin des Pyrénées

L'année 2011 a permis une progression sensible du projet de restauration du bouquetin des Pyrénées dans le PNR.

Le Syndicat mixte s'est assuré, aux côtés de la Fédération des Chasseurs, de la motivation des trois communes concernées par la zone-cible en Haut-Couserans, dont les maires ont été rencontrés ; celles-ci ont délibéré favorablement au projet. Il a conduit un protocole d'enquête d'opportunité, auprès des différents organismes et acteurs parties prenantes, dont l'avis général est favorable à très favorable au projet.

Parallèlement, le Syndicat mixte s'est attaché à construire les "passerelles" avec les autres Parcs pyrénéens sur le projet, notamment avec le Parc national des Pyrénées. Il a également œuvré pour inscrire son action dans le cadre d'une stratégie "Massif des

Pyrénées" : il a participé aux travaux de la Stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité (SPVB) et a organisé, en décembre, une réunion à Montels ayant permis de dégager les implications et les principes de collaboration des principaux acteurs.

Enfin, le SMPNR a participé à la rencontre du Groupe National du Bouquetin à Cautejets, en octobre.

Le projet de restauration comprenant deux territoires de réintroduction, le PNR des Pyrénées Ariégeoises et le Parc national des Pyrénées, doit pouvoir être prêt à l'automne 2012 en vue d'être présenté devant les différentes instances concernées (Comité de Massif, Conseil National de Protection de la Nature, etc.).

*Contacts : Yannick Barascud, Matthieu Cruège, Sophie Séjalon*

## Les "espèces nuisibles"

Dans le cadre de sa participation à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, le SMPNR a réalisé une enquête auprès des 142 communes qui le composent pour connaître les dégâts imputés

aux espèces dites nuisibles. Ces informations doivent permettre d'orienter les réflexions et avis de la commission afin de déterminer les listes des espèces classées comme nuisibles. Au 31 décembre, 40 communes ont répondu

à cette enquête ; 23 n'ont pas eu de remontées de dégâts ; 17 fournissent des éléments extrêmement détaillés.

*Contact : Matthieu Cruège, Sophie Séjalon*

## La conservation des plantes messicoles

Le SMPNR a renouvelé sa participation au plan régional d'actions en faveur des plantes messicoles. Une culture expérimentale avait été notamment implantée à l'automne 2010 sur une parcelle en friche de 0,5 ha au

Mas-d'Azil, pour laquelle une convention de partenariat a été signée entre les propriétaires, l'exploitant agricole et le SMPNR. Ce dernier a réalisé des relevés de végétation en mai et juillet 2011, permettant de constater

une belle diversité d'espèces messicoles. La poursuite de cette expérience est envisagée pour les prochaines années.

*Contact : Julien Aït El Mekki*

## La première édition du concours agricole national des prairies fleuries dans le PNR

En 2011, le SMPNR a organisé pour la première fois le concours agricole national des prairies fleuries dans les Pyrénées Ariégeoises. Cet événement national, porté par la fédération des PNR et Parcs nationaux de France, organisé dans 28 parcs et réunissant 220 agriculteurs, vise à mettre en valeur l'importance des surfaces herbagères riches en espèces pour l'agriculture, la biodiversité et

les paysages. Il récompense les agriculteurs dont les prairies sont gérées de manière optimale et présentent des qualités agronomiques et écologiques exceptionnelles.

14 agriculteurs se sont portés candidats sur l'ensemble du PNR. Un jury composé d'experts en agronomie, élevage, botanique, apiculture et paysage, a visité les parcelles une à une, sur 2 journées du mois de mai. 5 prix ont

été attribués. Le Prix d'excellence est revenu à M. et Mme Morvan à Bousсенac. En tant que lauréats du prix local, ils ont concouru au concours national et se sont vu remettre le **Prix national du jury**. Fort de ce succès, le SMPNR organisera à nouveau le concours en 2012.

*Contact : Julien Aït El Mekki*

## La Stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité

Le Syndicat mixte s'est mobilisé afin de s'inscrire dans le cadre de la Stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité (SPVB) et de ses travaux. Outre une participation régulière à son comité de suivi, il s'implique dans

la conduite de l'étude "Tourisme et Biodiversité" réalisée à l'échelle du massif et a candidaté pour que le PNR soit territoire-support d'une étude sur la coordination des politiques publiques et la biodiversité. Le presta-

taire a été recruté courant novembre, l'étude devant être livrée à l'automne 2012.

*Contact : Matthieu Cruège*

## Effluents de fromageries

Le SMPNR a continué l'accompagnement de la fromagerie du Cabrioulet, à Loubières, pour l'aider à régler son problème de pollution

organique due au rejet de lactosérum. L'Institut de l'Élevage a réalisé le suivi du système de traitement du lactosérum sur tumulus de

compost jusqu'en juin et a également publié un rapport technique sur le sujet en juillet.

Contact : Luce Rameil

## Faire reconnaître le patrimoine bâti et archéologique et lui donner vie

### La restauration du petit patrimoine bâti se poursuit

Le SMPNR s'est de nouveau mobilisé en partenariat avec le CAUE, pour la mise en œuvre opérationnelle du fonds de restauration du petit patrimoine bâti. 5 communes (Cadarcet, Le Bosc, Massat, Génat, Montégut-en-Couserans) et un particulier ont souhaité bénéficier en 2011 de ce fonds d'aide, en plus des 40 communes ayant fait appel aux services du SMPNR et du CAUE depuis 2008. Au total, 170 édifices ont fait

l'objet de recommandations du CAUE. En 2011, le SMPNR a effectué avec le CAUE les visites intermédiaires de chantier pour 55 édifices et effectué les réceptions de travaux pour 53 d'entre eux situés à Arrouat, Biert, Betchat, Fabas, Montgauch, Prat-Bonrepoux, Montjoie-en-Couserans, Moulis, Rivèrenert, Saint-Martin-de-Caralp, Serres-sur-Arget et Soulan. Au 31 décembre, ce sont 71 édifices au total qui ont bénéficié de ce fonds propre au PNR.

Contact : Audrey Duraud



Lavoir de Betchat avant travaux

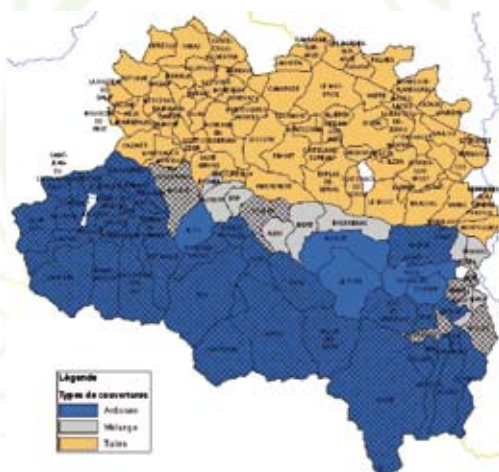


Lavoir de Betchat après travaux

### Le fonds "Ardoises"

Ce fonds d'aide vise à financer le surcoût de la pose et d'usage d'ardoises traditionnelles à pureau dégressif par rapport aux ardoises calibrées. Il peut être sollicité par les collectivités et les propriétaires privés.

Depuis février 2009, le SMPNR coordonne en partenariat avec le CAUE, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la DDT et le STAP, la mise en œuvre de cette aide, dont une nouvelle version a été mise en place en 2011. Elle prolonge et fait évoluer l'opération sur l'augmentation du plafond de surface de toiture éligible, l'extension du dispositif aux communes du PNR dont les couvertures sont traditionnellement en ardoises, la révision de la maîtrise d'ouvrage



et la simplification du déroulé d'instruction des dossiers, ainsi que la communication sur l'opération.

Le financement de ce fonds de soutien est ainsi réparti : 40 % Région, 40 % Département, 20 % Communautés de communes et/ou communes. Les collectivités ayant souhaité adhérer et donc participer au financement du dispositif sont les communautés de communes du Castillonnais, du canton d'Oust et du Pays d'Auzat-Vicdessos ainsi que les communes de Moulis, Soulan, Saurat, Quié, Lapège, Miglos et Génat.

En 2011, 13 dossiers ont été déposés et 10 toitures ont été réhabilitées.

Contact : Audrey Duraud

### Encourager une construction bois intégrée au patrimoine local

De juin à novembre 2011, un inventaire des constructions bois a été réalisé par un stagiaire. 132 constructions en bois ont été recensées dans 56 des 142 communes du Parc, et étudiées sous l'angle de l'implantation sur le site et de l'intégration architecturale et paysagère. Les résultats de cette étude ont montré que les constructions peuvent être qualitativement réussies sur un aspect mais rarement sur tous.

Afin de sensibiliser les porteurs de projet le plus en amont possible, une convention a été signée avec le CAUE pour élaborer en 2012, de façon concertée, le guide de recommandations pour les constructions bois, issu des conclusions de l'inventaire.

Contact : Audrey Duraud



## Créer le patrimoine de demain

Le SMPNR s'est associé aux PNR des Grands Causses et des Vosges du Nord pour répondre à l'appel à projet lancé au printemps 2011 par le Ministère en charge de l'Ecologie à l'égard des PNR sur le thème de l'architecture. Il a reçu une réponse favorable fin juillet. Le projet "Créer le patrimoine de demain en promouvant et stimulant une architecture durable locale" consiste à proposer aux territoires volontaires les services d'une commission locale de conseil et d'orientation en architecture. Constituée d'un architecte du PNR, d'élus du territoire, de la DDT voire de l'ABF et de professionnels du bâtiment, cette

commission tiendra des permanences pendant 15 mois, sur la commune volontaire, en vue de recevoir tous les porteurs de projets le plus en amont possible dans leur démarche. Il s'agit d'apporter un conseil tant aux personnes déposant une déclaration de travaux pour réfection de façades que pour les pétitionnaires de permis de construire. L'objectif poursuivi par le SMPNR vise une meilleure prise en compte du bâti traditionnel dans le cadre de projets de restauration et une meilleure insertion des constructions contemporaines dans nos paysages ruraux, sans surcoût pour le particulier. Le projet est

inspiré de la méthode employée dans le Vorarlberg, région d'Autriche reconnue sur le plan architectural comme la plus exemplaire d'Europe.

Dans les Pyrénées Ariégeoises, les communes qui se sont portées volontaires pour expérimenter cette démarche sont Galey, Saint-Pierre-de-Rivière, Rimont, Castelnaudurban, Durban-sur-Arize, La-Bastide-de-Sérou, Suzan, Montels, Cadarcet, Alzen et Sentenac-de-Sérou. Pour la mener à bien, un architecte, Charles De Kergariou, a été recruté à mi-temps mi-novembre.

Contacts : Charles De Kergariou, Sophie Séjalon

## Dynamiser et structurer les filières agricoles et agroalimentaires Réf. Charte Article 8.1

### Races locales : vers une collecte hippomobile des ordures ménagères ?

Le SMPNR a organisé un voyage d'étude, en partenariat avec l'Association Nationale du Cheval Castillonnais, pour découvrir des projets de collecte hippomobile de ramassage des ordures ménagères mis en place à l'échelle de communes (Vendargues, Peyrestorte).

La rencontre avec les élus et techniciens de ces collectivités a permis de se rendre compte de l'intérêt de ce projet, tant d'un point de vue environnemental que de valorisation d'une race locale comme le cheval Castillonnais. Différents contacts ont été pris avec les

syndicats ariégeois de collecte des ordures ménagères (SMECTOM Plantaurel, SICTOM du Couserans) et quelques communes propices en vue d'étudier l'éventuel développement de ce type de projet dans le PNR.

Contact : Julien Viaud

### Projet SAGECE (Système d'Anticipation et des Gestion des Conflits liés à l'Espace)

Démarré en 2009, le projet SAGECE s'est développé sur 9 communes candidates, suite à un appel à projet.

L'objectif était d'aborder la problématique du foncier agricole avec un regard économique (le maintien d'actifs agricoles et de productions), social (la préservation du cadre de vie en préservant les paysages ouverts), et environnemental (maintien d'une mosaïque paysagère, préservation de la trame verte agricole ...).

**La première étape** de capitalisation des outils et des expériences a été menée en 2009-2010.

**La deuxième étape** s'est déroulée en 2010-2011. Elle a consisté à élaborer une grille d'analyse partagée des conflits liés au foncier agricole puis, sur cette base, à réaliser des diagnostics pluridisciplinaires. Cette étape a nécessité la rencontre des Maires et élus municipaux, ainsi que d'agriculteurs, un travail de recueil de données et de terrain et enfin des réunions de restitution communales avec élus et agriculteurs.

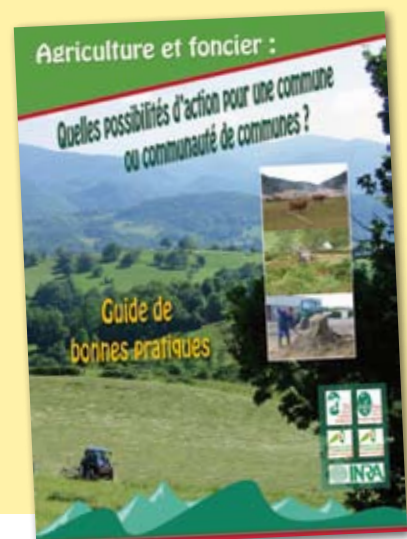
**Des actions concrètes** ont depuis émergé dans certaines communes. C'est par exemple l'accompagnement du PLU de Balaguères sur la base des recommandations faites dans le cadre de SAGECE ; des projets d'AFP sur Mauvezin-de-Prat et Aulus-les-Bains ; le projet de récupération des biens vacants et sans maîtres sur Galey...

**Un rapport complet** sur la méthode employée a été produit. Un guide pratique "Agriculture et foncier : quelles possibilités d'action pour une commune ou une Communauté de communes ?" de 12 pages tiré en 5000 exemplaires a été diffusé. Il reprend l'ensemble des outils à disposition des communes : PLU, fermes relais, AFP, outils SAFER, la récupération des biens sans maîtres...

Enfin, un séminaire terrain de restitution a été organisé fin novembre à Dun, commune partenaire du Parc, exemplaire en termes d'actions sur le foncier agricole. Il a réuni 50 personnes et a fait l'objet d'un film visible sur le site Internet du PNR. Ces deux dernières actions ont été réalisées en partenariat étroit avec la SAFER, la Fédération Pastorale et le Conseil général.

Une présentation du projet a été faite au forum des initiatives lors du Congrès des PNR en octobre. Les résultats de SAGECE ont également été présentés devant le Réseau rural régional en novembre.

Contacts : Elodie Roulier, Sophie Séjalon





## Plan de Revitalisation du Pays Couserans – Volet Agricole

Dans le cadre du Contrat de Revitalisation du Couserans, le SMPNR a prolongé son travail de chef de file sur le volet agricole "produits locaux". Son rôle est de coordonner, d'animer et d'impulser, en partenariat avec les acteurs

territoriaux compétents réunis en comité territorial, et pour la période 2010 – 2012, la mise en œuvre d'un programme d'actions partagées sur la valorisation des produits locaux. Le principal projet de ce programme

porte sur le développement de la consommation de produits locaux dans la Restauration Hors Domicile (cf. p 21).

Contact : Julien Viaud

## Une mesure agro-environnementale sur les prairies humides

Le SMPNR s'est associé à la Chambre d'agriculture de l'Ariège pour répondre à l'appel à projet lancé dans l'été 2011 par le Ministère en charge de l'Agriculture pour la mise en place d'une mesure agro-environnementale sur les prairies humides. Il a reçu une réponse favorable mi-novembre.

Cette mesure, financée dans le cadre du FEADER, permet d'indemniser pendant 5 ans les agriculteurs volontaires dont l'exploitation est concernée par plus d'1 ha de prairie humide. Cette indemnisation vise le maintien de ces surfaces en herbe en bon état de conservation. Celui-ci est mesuré au travers de la composi-

tion floristique des parcelles qui doit contenir au moins 4 espèces d'une liste de 20 espèces indicatrices de prairies humides de qualité.

Ce projet constitue une valorisation directe de l'inventaire des zones humides mené par le SMPNR (cf. p 13).

Contacts : Julien Ait El Mekki, Sophie Séjalon

## Mieux valoriser le bois et ses filières Réf. Charte Article 8.3

### Un Pôle d'excellence rurale (PER) pour valoriser le bois local

La concrétisation du PER s'est poursuivie en 2011. La convention cadre entre l'Etat et le SMPNR a été signée en juin et l'année 2011 a permis le démarrage de deux projets : la mise en place d'une filière de valorisation des dé-

chets verts en paillage (cf. p 20) et un inventaire des constructions bois (cf. p 15).

Par ailleurs, des financements complémentaires ont été recherchés pour deux autres projets du programme, la mise en place d'un

séchoir pour les sciages de bois locaux et la réalisation de prototypes en bois local écotraité pour un usage en extérieur, en lien avec les artisans bois du PNR.

Contact : Elodie Roulier

## Accroître la reconnaissance de la forêt et du bois en tant que ressource Réf. Charte Article 8.3.1

### Idées Bois : la fête du bois de pays

La Communauté de communes du Séronais et le SMPNR ont organisé en mai la première Fête du bois de pays, à La-Bastide-de-Sérou. L'objectif était de faire connaître aux habitants du Parc la ressource locale en bois, ainsi que les savoir-faire des artisans ariégeois. La fête a été un succès : plus de 40 exposants, des démonstrations, des expositions, des visites, des films, et plus de 800 visiteurs au rendez-vous, venus de toute l'Ariège malgré la pluie. Un succès tel que la manifestation sera reconduite en 2012 !

Contact : Elodie Roulier



Débardage à cheval

## Mobiliser et valoriser le bois en intégrant les diverses fonctions de la forêt Réf. Charte Article 8.3.3

### Une Charte forestière pour le PNR

Une Charte Forestière du Territoire (CFT) a été mise en place dans le Couserans en 2007, portée par le SM du Pays Couserans. Depuis la signature de la convention de partenariat PNR – Pays Couserans, c'est le SMPNR qui est chargé d'animer cette Charte forestière.

Pour que l'ensemble du PNR bénéficie rapidement d'un dispositif de type CFT, le SMPNR

a commencé, en 2011, l'élaboration d'une Charte forestière sur la partie Est du Parc (sur les 51 communes situées hors Pays Couserans). Plusieurs réunions de concertation ont été organisées. Appuyée par un bureau d'études, cette démarche a permis de réaliser un diagnostic partagé du territoire et d'identifier les enjeux liés à l'espace forestier.

D'ici fin 2012, un plan d'actions sera défini, validé par l'ensemble des parties prenantes. A terme, une CFT unique sera établie pour le Parc, qui constituera l'outil de pilotage et de suivi de la politique forêt-bois du SMPNR.

Contact : Elodie Roulier

## Appui à la création de la SCIC "Ariège Energie Bois Forêt"



La filière bois-énergie ariégeoise s'est développée à partir de la ressource forestière locale. A ce jour, le département compte 5 plateformes de séchage du bois déchiqueté et une vingtaine de chaudières bois mises en service par des collectivités.

A l'initiative de trois producteurs ariégeois de plaquettes forestières, accompagnés par le SMPNR, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), Ariège Energie Bois Forêt, a été créée en juillet 2011. Elle rassemble 12 associés : collectivités clientes, producteurs de plaquettes, propriétaires forestiers, salariés, institutions partenaires, dont le SMPNR.

Ariège Energie Bois Forêt a commencé son activité au début de la saison de chauffe 2011-2012. Elle commercialise sur le département du bois-énergie local. Elle achète aux producteurs des plaquettes à un tarif fixé, qui permet de rémunérer correctement tous les maillons de la filière. Elle garantit un prix raisonnable à l'utilisateur ; c'est une entreprise commerciale à but non lucratif. Elle gère aussi la livraison des chaufferies, petites ou grandes, isolées ou proches des grandes voies de circulation. 90 % des chaufferies du département sont actuellement clientes de la SCIC.

Contact : *Elodie Roulier*



Plaquettes bois

## Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable *Réf. Charte Article 8.4*

### Une convention avec le Pays Couserans

Dans le cadre de la convention de partage des missions qui les lie depuis 2009, et dans une logique de mutualisation des moyens, le SMPNR et le Syndicat du Pays Couserans ont

préparé fin 2011 une convention dédiée au partage d'un emploi consacré au développement touristique. Mise en application dès janvier 2012, elle permettra au SMPNR de

disposer d'un agent à mi-temps afin d'animer sa politique de tourisme durable.

Contact : *Matthieu Cruège*

### Accueil et mise en valeur de sites

Le SMPNR a accentué son effort pour la valorisation de sites de découverte référencés dans sa Charte. Il s'est notamment fortement mobilisé, en appui au Syndicat d'Exploitation de l'Etang de Lhers, pour la gestion et la mise en valeur du site. Dans un premier temps il a concentré son effort sur la mise en évidence des différents usages et enjeux du site, très

nombreux, puis sur l'organisation d'une gouvernance partagée. Il a rédigé un projet de schéma de valorisation et d'un plan d'actions à mettre en œuvre progressivement : gestion des stationnements, bâtiment d'accueil, création d'un parcours permanent de course d'orientation, mise en place d'un site d'interprétation des patrimoines, etc. Les premières

concrétisations sont attendues dès 2012. Parallèlement, le SMPNR a œuvré autour des sites de la forêt de Sainte-Croix-Volvestre (animations, recherche scientifique, cf. p 13), de la chapelle de Gesties (projet d'aménagement à concrétiser en 2012), etc.

Contacts : *Matthieu Cruège, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Charles Tartarin*

### "Terre et Nature" : 50 hébergements qualifiés !

Le partenariat entre les Gîtes de France de l'Ariège, le CAUE et le SMPNR a abouti à la qualification des derniers hébergements Terre et Nature, portant leur nombre total à 50. Les diagnostics énergétiques ont été réalisés, grâce au concours de l'ADEME et du Conseil régional. Le CAUE a fait les derniers diagnostics architecturaux, paysagers et jardins. Les

engagements de chacun ont été formalisés dans les contrats d'objectifs et les conventions, en concertation avec les propriétaires. Enfin, les visites de qualification se sont déroulées, donnant lieu à la signature de la convention de partenariat.

Une réunion d'information sur la Marque Parc a été organisée à l'automne, afin d'en-

courager les propriétaires engagés dans la démarche Terre et Nature à se porter candidat à la Marque Parc. 25 d'entre eux ont déposé leur candidature et pourront accéder à la Marque dès 2012, après l'actualisation de leur contrat d'objectifs.

Contact : *Céline Arilla*

### Partenariat avec les accompagnateurs en moyenne montagne de l'Ariège

Le SMPNR a poursuivi l'organisation de ses relations avec les accompagnateurs en montagne, avec pour objectif la mise en œuvre

de la Marque accueil du Parc "Itinérance en milieu naturel".

La convention avec le Syndicat des Accompa-

gnateurs en Montagne de l'Ariège signée en 2010 a été reconduite, et a permis au SMPNR de soutenir la deuxième édition de la mani-

festation "Sortez accompagnés" proposée par le SNAM 09 en juillet, à Auzat. Une première version du cahier des charges de la Marque Parc "Itinérance en milieu naturel" a été validée par la commission nationale

de la Fédération des Parcs. Une commission locale d'examen des itinéraires candidats au marquage a été réunie pour examiner 5 itinéraires proposés par des accompagnateurs en montagne. Cette étape du processus a révélé

un certain nombre d'adaptations et d'améliorations à prévoir pour rendre le marquage opérant.

Contact : Céline Arilla

## Le PNR, partenaire des offices de tourisme

Les offices de tourisme restent des partenaires privilégiés du SMPNR pour l'accueil des visiteurs dans les Pyrénées Ariégeoises. Ils participent à la formation-action du réseau des Maisons du Parc, ainsi qu'aux formations

proposées dans le cadre de la Marque du Parc pour améliorer la connaissance du Parc et de son fonctionnement.

Le SMPNR a participé aux réflexions conduites par l'ADT sur les Schémas touristiques

des Pays de Foix-Varilhes et des Vallées Arize-Lèze.

Contact : Céline Arilla

## Développer une filière Energie autour d'un Plan stratégique local Réf. Charte Article 8.5

### Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) en actions

En 2011, de nombreuses actions ont été réalisées à destination des collectivités, des entreprises et des particuliers habitant le PNR.

#### Des actions en direction des particuliers...

Un nouveau programme de visites "Energie : vos voisins vous ouvrent leurs portes" chez des particuliers utilisant des énergies renouvelables et faisant des économies d'énergie a été coproduit d'avril à novembre en partenariat avec l'Espace Info Energie de l'Ariège porté par l'Agence Locale de l'Energie de l'Ariège. 5 visites ont été réalisées et ont mobilisé 40 personnes à Castelnau-Durban, Esplas-de-Sérou, le Mas-d'Azil, Massat et Montardit. La communication a été financée par le SMPNR et les partenaires financiers du PCET.

Les premières nuits de la thermographie ont été lancées le 15 décembre à Taurignan-Vieux : le conseiller Info Energie de l'ALE-DA équipé d'une caméra infrarouge, nous a fait découvrir les déperditions énergétiques des maisons en prenant des photos des façades dans les rues de la commune. Il a également donné des conseils pour réaliser des économies d'énergie. 4 autres soirées auront lieu en 2012.



Photo d'une façade prise avec une caméra thermique

#### Des actions en direction des collectivités...

Le Syndicat mixte a mis en œuvre un service gratuit de suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public. Ce suivi a été assuré pour 35 communes vo-

lontaires, sur les trois dernières années. Un service d'aide et de conseil est également assuré afin de proposer l'intégration de la qualité environnementale et des énergies renouvelables dans les projets d'équipements et d'aménagements.

#### Des actions en direction des entreprises...

Le site Web d'échange de bonnes pratiques énergétiques à destination des entreprises a été finalisé mi 2011. Il a permis de valoriser les expériences exemplaires en matière d'économies d'énergie menées par les entreprises du Parc sous forme de fiches de retour d'expériences. L'adresse du site est : [www.entreprises-climat-energie-ariège.fr](http://www.entreprises-climat-energie-ariège.fr)

#### Diffusion des actes du Carrefour Climat des Pyrénées Ariégeoises

En 2011, les actes du Carrefour Climat qui s'est tenu en novembre 2010 ont été diffusés au fichier des inscrits et aux différents partenaires.

#### Diagnostic gaz à effet de serre de territoire et bilan carbone "patrimoine et services"

De septembre 2011 à février 2012, la mise à jour du diagnostic gaz à effet de serre de territoire réalisé en 2007 avec l'observatoire régional de l'énergie de Midi-Pyrénées et la réalisation du bilan carbone "patrimoine et services" du SMPNR ont été réalisés par une stagiaire étudiante-ingénieure. Les résultats seront diffusés courant 2012.

#### Adaptation au changement climatique et tourisme

L'antenne de Foix du CETIA a déposé un dossier pour répondre à l'appel à projet « tourisme et changement climatique » de l'Euro-Région Pyrénées-Méditerranée en réalisant leur investigation dans les PNR des Pyrénées Ariégeoises et des Pyrénées Catalanes, le Parc national des Pyrénées et le Parc d'Alt Pireneu.

Ce projet prend la forme d'une étude qualitative auprès des prestataires touristiques. Dans un premier temps, il s'agit d'analyser l'état des perceptions et des connaissances des professionnels sur le changement climatique et dans un second temps, un dispositif d'accompagnement des professionnels sera proposé pour mettre en œuvre des stratégies d'adaptation au changement climatique. Le SMPNR a contribué à l'élaboration du projet. Les lauréats de l'appel à projet seront connus début 2012.

Contact : Luce RAMEIL

### Pyrénées : Montagne Propre

2011 a permis de remplacer les messages des panneaux “Pyrénées : Montagne propre”, implantés à compter de 1995 au départ des principaux sentiers. Une convention a été signée entre le SMPNR et l'ARPE, par laquelle l'ARPE a cédé les mobiliers au SMPNR, pour l'euro symbolique. Au printemps, les agents de l'ONF ont procédé à la pose d'auto-collants sur les deux faces de 60 mobiliers, qui invitent à redescendre les déchets dans la vallée et à les trier, selon un message choisi par un groupe de travail multi-acteurs.

Contact : *Matthieu Cruège*



## Maîtriser les flux des déchets et réduire leur impact Réf. Charte Article 8.6 Stimuler l'adaptation des comportements Réf. Charte Article 4.1.2

### Valoriser les branchages par le paillage : acquisition d'un broyeur et mise en place d'une filière

La Communauté de communes du Séronais a acheté un broyeur puissant, utilisé pour entretenir la voie verte entre Foix et Saint-Girons et permettant d'évacuer les branches et de les valoriser par le paillage.

Une étude a également été réalisée par le SMPNR pour évaluer la mise en place d'une filière de valorisation du broyat à l'échelle du Parc. De cette étude, téléchargeable sur le site internet du PNR, il ressort que des débouchés importants existent pour le broyat. Reste à organiser la filière : production et distribution. Suite à ces travaux, des contacts ont été pris avec le SICTOM du Couserans, qui gère 2 200 tonnes déchets verts par an, afin de les valoriser.

Des journées de sensibilisation au paillage ont également été organisées auprès du grand public, ainsi qu'une formation destinée aux agents des collectivités.

Contact : *Elodie Roulier*



*Le broyeur sur la voie verte*

## Conforter la structuration, la valorisation et la promotion des activités liées à des savoir-faire locaux Réf. Charte Article 8.7

### Un inventaire des activités économiques

En partenariat avec l'Université Toulouse-Le-Mirail, le SMPNR et les étudiants en Master II “Développement transfrontalier de la montagne” ont élaboré une méthodologie d'inventaire des activités économiques, qui

a été testée avec succès sur un échantillon représentatif de 19 communes du PNR. Suite à ce travail, des fiches communales ont été réalisées, recensant toutes les activités économiques. Le partenariat avec la Faculté sera

reconduit en 2012, pour une extension de l'inventaire sur de nouveaux territoires et une réflexion sur la mise en place d'une micro-signalétique des activités.

Contact : *Julien Viaud*

### Le PNR partenaire de manifestations locales

Le SMPNR a participé à la Fête de la Figue 2011, organisée début octobre au Mas-d'Azil, en soutien des associations “Effet Nature” et “Les Tindoulets de la Figue”, pour l'organisation du 1<sup>er</sup> Concours Ariégeois de la meilleure confiture et marmelade de Figue et d'une conférence/débat.

Il a renouvelé son soutien à l'association Héliciel, notamment dans l'organisation, la communication et le financement du Festival des Métiers d'Art, qui a eu lieu fin septembre à

Saint-Lizier. Il a également financé un atelier de démonstration autour de la sculpture de l'acier, le travail aboutissant à une déclinaison artistique du logo du Parc, remise au SMPNR début 2012.

Enfin, le SMPNR a participé à la promotion de la 6<sup>ème</sup> exposition collective “Tracé à Main levée”, organisée par l'association “A nous les coulisses”, à Saint-Girons, mi-avril.

Contact : *Julien Viaud*

Le SMPNR a participé à la Foire bio 2011, organisée par le Civam Bio 09 en octobre, à Saint-Lizier. Il s'est chargé de l'organisation du pôle éco-habitat dont le thème central était la maîtrise de l'énergie dans l'habitat et tenait un stand comportant l'exposition “Ecomatériaux : construire durablement en Midi-Pyrénées” de l'ARPE.

Contact : *Luce Rameil*

## Les marchés de plein vent

Sur la base des expériences menées à Prayols et Cadarcet, le SMPNR a accompagné un groupe de travail constitué de membres du

conseil municipal de Serres-sur-Arget et de membres de l'association ARGET, pour la création d'un marché de plein vent hebdoma-

daire. Le marché a été inauguré début avril et a lieu régulièrement.  
*Contact : Julien Viaud*

## Valorisation du fromage et des produits laitiers

Le SMPNR a poursuivi son travail de valorisation du fromage et des produits laitiers. En partenariat avec l'AFFAP (Association des Fromagers Fermiers et Artisans des Pyrénées), 2 moments forts ont été organisés en 2011. La journée portes-ouvertes "Tomme des Pyrénées : visites gourmandes" a réuni près de 120 personnes, fin mai, autour de visites de fromageries et de propositions, par 5 restaurateurs, de repas autour de la Tomme

des Pyrénées. Fin octobre, dans le cadre de la Foire de la Barguillère, à Saint-Pierre-de-Rivière, diverses animations grand public "Connaître et déguster les fromages au lait cru d'Ariège" ont été proposées. Au-delà, le SMPNR a décidé d'initier un programme de promotion de la production de lait cru à l'herbe, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le Conseil général et

l'AFFAP. Les principaux artisans fromagers du PNR ont ainsi été rencontrés. Une réunion avec l'IRQUALIM et le Conseil régional Midi Pyrénées, en décembre, a permis de conforter cette démarche, qui converge avec celle de l'IGP "Tomme des Pyrénées au lait cru", en cours. Un plan d'actions sera construit et proposé début 2012.  
*Contact : Julien VIAUD*

## Projet "Viande bovine/ovine locale"

En 2011, le projet "Promouvoir et valoriser la viande bovine ariégeoise de qualité", mené par l'AADEB (Association Ariégeoise de Développement de l'Élevage Bovin) et le CIVAM Bio 09, soutenu par le SMPNR, est rentré dans sa deuxième année. Un état des lieux a été réalisé sur la production en ovins et bovins du département.

Une enquête consommateurs a également été réalisée en Ariège et sur la région toulousaine. Ces études ont fait l'objet d'une présentation dans le cadre d'un séminaire national CASDAR à Lille en octobre, et d'une restitution aux partenaires économiques du plan de revitalisation du Pays Couserans en décembre.

Ce travail doit déboucher en 2012 sur l'accompagnement et la formation de groupes d'éleveurs pour mettre en place une production locale engraisée régulière. Il contribue en outre aux réflexions pour aboutir au développement de la Marque Parc pour les produits carnés.  
*Contact : Julien Viaud*

## Collectivités et approvisionnement local

Le SMPNR a reconduit son opération "bon de commande de produits locaux" en direction des collectivités. 23 producteurs fermiers et artisans du PNR et de ses communes associées, engagés sur la non utilisation d'OGM, ont participé, ainsi que 8 collectivités, pour un chiffre d'affaire de 5000 €. Par ailleurs, le SMPNR a déployé un programme pour développer l'utilisation de produits locaux dans la restauration hors domicile (RHD). Un comité de suivi technique réunissant tous les partenaires concernés s'est

réuni à 2 reprises. Une opération exemplaire a été menée en juin durant 2 semaines dans 6 établissements de RHD, qui ont ainsi fait appel à des producteurs locaux. Au bilan de l'opération, 16 menus "produits locaux", 3265 repas servis. Un reportage TV sur l'opération a été diffusé sur France 3. D'autres actions autour de ce projet se concrétiseront en 2012 : organisation de formations à destination des cuisiniers et gestionnaires des établissements, en lien avec le CNFPT ; organisation d'un forum de sensi-

bilisation et d'information, à destination des élus et décisionnaires des établissements de RHD. Un fond d'aide à l'équipement pourrait être mis en place. Enfin, le SMPNR est partenaire, avec le Pays Portes d'Ariège Pyrénées, du projet "Plateforme n+1" déposé par la Chambre d'agriculture 09, et visant à accompagner le lancement de la plate forme SCIC "Terroir Ariège Pyrénées" et ainsi promouvoir l'utilisation de produits locaux dans la RHD.  
*Contact : Julien Viaud*

## Stimuler et accompagner la réalisation de documents de planification et d'urbanisme

Réf. Charte Article 11.2

### L'appui aux documents d'urbanisme

De nombreuses communes établissent ou révisent leurs documents d'urbanisme, PLU notamment. Afin de les épauler et d'en assurer la compatibilité avec la Charte du PNR, le SMPNR a participé aux travaux concernant Mercenac, Taurignan-Castet et Vernajoul. Il conseille les élus, aide à la rédaction de l'article concernant l'aspect extérieur des constructions, ren-

contre et oriente les bureaux d'étude prestataires... Il a fourni son avis sur les documents d'urbanisme de Castelnaud-Durban, Lescure, Saint-Pierre-de-Rivière et Vicdessos. Le Syndicat mixte a également réalisé des porter-à-connaissance naturalistes, patrimoniaux et paysagers sur les communes de Cescau, Auzat et Saint-Girons, et dans le cadre du SCOT de la vallée de l'Ariège, pour les

communes du Parc. Il est intervenu par ailleurs en appui aux collectivités portant des dispositifs d'aménagement ou de protection particuliers. Cela a notamment été le cas pour le PLU Intercommunal de la Communauté de Communes de l'Arize.  
*Contacts : Julien Ait El Mekki, Audrey Duraud, Sophie Séjalon*

## Encadrer la circulation des véhicules motorisés de loisirs dans les espaces naturels

Le SMPNR a poursuivi son action sur la problématique de circulation des véhicules motorisés de loisirs (4X4, quads et motos vertes) dans les espaces naturels. Il travaille étroitement avec les services préfectoraux, les services de police de l'environnement et la

gendarmerie pour densifier leur présence sur les zones à enjeu.

A la demande de certaines communes, le SMPNR a rédigé, avec l'appui des services juridiques de l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage, un modèle d'arrêté mu-

nicipal visant l'interdiction de circulation de ces véhicules (sauf ayants-droits) sur certains chemins ruraux particulièrement sensibles. Il est disponible auprès des services du SMPNR.

Contact : *Sophie Séjalon*

## Conforter la coopération avec les acteurs extérieurs *Réf. Charte Article 14*

### Des communes associées et des communes partenaires

Le Syndicat mixte a assuré le suivi des relations avec ses communes associées et sa commune partenaire : Artix, Daumazan-sur-Arize, Ségura, Vira et Dun. Elles sont impliquées dans les actions du SMPNR au même titre que les 142 communes du PNR, hormis

s'agissant de la Marque Parc, dont elles sont, de facto, exclues.

Des conventions peuvent être passées avec d'autres communes qui en feront la demande. Le statut de commune associée concerne toutes les communes situées hors du PNR

mais membres d'une communauté de communes pour partie concernée par le PNR (communautés de communes de l'Arize et du Canton de Varilhes, de la Lèze, du Pays de Foix ou du Pays de Tarascon).

Contact : *Matthieu Cruège*

### La vie nationale des PNR

Le SMPNR a accru son implication dans la vie nationale des Parcs naturels régionaux de France, animée par leur fédération. Le Président du Syndicat a régulièrement participé aux réunions de la commission "Marque" de la Fédération, dont il est désormais Vice-pré-

sident, les chargés de mission ont participé aux réunions inter-parcs dans leurs domaines de spécialités, le Président et le Directeur du SMPNR ont contribué à la réflexion "Avenir des Parcs" ayant notamment donné lieu à un séminaire début juillet. Enfin, une délégation

de 10 personnes, élus et techniciens, a participé au Congrès des PNR début octobre dans les Vosges du Nord.

Contact : *Matthieu Cruège*

### Collaboration Inter-Parcs des Pyrénées

Formalisées en 2010 par une convention tripartite, les relations avec le PNR des Pyrénées Catalanes et le Parc national des Pyrénées ont été poursuivies. Des programmes communs ou des échanges ont été conduits : entrées de bourgs, bouquetin, tourisme et changement climatique (cf. p 12, 14 et 19).

Début septembre à Saint-Lizier, le SMPNR a accueilli des délégations d'élus et techniciens de chacun des Parcs ainsi que le Commissaire de Massif et le Directeur-adjoint de la DREAL Midi-Pyrénées afin de faire le point sur les dossiers en cours. Cette journée a également permis d'organiser le jury et la remise des

prix du premier concours pyrénéen des Prairies fleuries. En marge de ces rencontres, les représentants des associations des "Amis" de chacun des 3 Parcs se sont également réunis pour étudier des projets communs.

Contact : *Matthieu Cruège*

### Des échanges transfrontaliers

Le SMPNR s'est attaché à poursuivre ses contacts transfrontaliers. Le fait principal en 2011 a eu lieu fin août, où une centaine de personnes était présente au Port de Bouët, pour une rencontre avec une délégation du Parc naturel de l'Alt Pirineu (cf. p 8). Les participants ont tous souhaité qu'elle puisse être reconduite.

Contact : *Matthieu Cruège*





Parc  
naturel  
régional  
Pyrénées  
Ariégeoises



# 142 communes

- |                    |                        |                          |                           |                             |
|--------------------|------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Aigues-Juntas      | Brassac                | Galey                    | Méridon                   | Saint-Jean-du-Castillonnais |
| Aleu               | Burret                 | Ganac                    | Miglos                    | Saint-Lary                  |
| Alliat             | Buzan                  | Génat                    | Montardit                 | Saint-Lizier                |
| Allières           | Cadarcet               | Gestiès                  | Montégut-en-Couserans     | Saint-Martin-de-Caralp      |
| Alos               | Camarade               | Goulier                  | Montégut-Plantaurel       | Saint-Pierre-de-Rivière     |
| Alzen              | Campagne-sur-Arize     | Gourbit                  | Montels                   | Salsein                     |
| Antras             | Capoulet-et-Junac      | Illier-et-Laramade       | Montesquieu-Avantès       | Saurat                      |
| Argein             | Castelnaud-Durban      | La Bastide-de-Sérou      | Montfa                    | Seix                        |
| Arignac            | Castillon-en-Couserans | La Bastide-du-Salat      | Montgauch                 | Sem                         |
| Arrien-en-Bethmale | Caumont                | Lacave                   | Montjoie-en-Couserans     | Sentein                     |
| Arrout             | Cazaux                 | Lacourt                  | Montoulieu                | Sentenac-de-Sérou           |
| Aucazein           | Cazavet                | Lapège                   | Montseron                 | Sentenac-d'Oust             |
| Audressein         | Cérizols               | Larbont                  | Moulis                    | Serres-sur-Arget            |
| Augirein           | Cescau                 | Lasserre                 | Nescus                    | Siguer                      |
| Aulus-les-Bains    | Clermont               | Le Bosc                  | Niaux                     | Sor                         |
| Auzat              | Conrazy                | Le Mas-d'Azil            | Orgibet                   | Soueix-Rogalle              |
| Bagert             | Cos                    | Le Port                  | Orus                      | Soulan                      |
| Balacet            | Couflens               | Lercoul                  | Oust                      | Suc-et-Sentenac             |
| Balaguères         | Durban-sur-Arize       | Les Bordes-sur-Arize     | Pailhès                   | Surba                       |
| Barjac             | Encourtiech            | Les Bordes-sur-Lez       | Prat-Bonrepaux            | Suzan                       |
| Baulou             | Engomer                | Lescure                  | Prayols                   | Taurignan-Castet            |
| Bédeilhac-et-Aynat | Ercé                   | Lorp-Sentaraille         | Quié                      | Taurignan-Vieux             |
| Bédeille           | Erp                    | Loubens                  | Rabat-les-Trois-Seigneurs | Tourouse                    |
| Bénac              | Esplas-de-Sérou        | Loubières                | Rimont                    | Uchentein                   |
| Betchat            | Eycheil                | Massat                   | Rivièrevert               | Ustou                       |
| Bethmale           | Fabas                  | Mauvezin-de-Prat         | Sabarat                   | Vernajoul                   |
| Biert              | Ferrières-sur-Ariège   | Mauvezin-de-Sainte-Croix | Sainte-Croix-Volvestre    | Vicdessos                   |
| Bonac-Irazein      | Gabre                  | Mercenac                 | Saint-Girons              | Villeneuve                  |
| Boussenc           | Gajan                  |                          |                           |                             |

# Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

Pôle d'activités La ferme d'Icart  
09240 Montels

[info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

Tél : 05 61 02 71 69

Fax : 05 61 02 80 23

[www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr](http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr)



Textes : Syndicat mixte du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises  
Photos : ALEDA, Amis du Parc, L. Crassous, R. Kann, S. Rousseau, SMPNR

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, encres végétales. Juin 2012

*Conception*  
IXORA Création graphique  
Pôle d'activité La ferme d'Icart  
09240 Montels  
05 61 01 90 60  
[csimon.ixora@orange.com](mailto:csimon.ixora@orange.com)

*Impression*  
IPS Imprimerie  
ZA de Joulieu  
09000 Saint-Jean-de-Verges  
05 61 05 28 00  
[ips.imprimerie@wanadoo.fr](mailto:ips.imprimerie@wanadoo.fr)